



VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Services](#)
3. [Vie pratique](#)
4. [Actus - vie pratique](#)
5. Actes d'état civil

Vue détaillée d'une actu Vie pratique



Actes d'état civil

11/02/2021

Ne payez pas pour des démarches gratuites. La demande d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) est une démarche gratuite qui se fait dans la mairie dans laquelle est survenu l'événement.

En droit français, le terme acte d'état civil renvoie au document officiel attestant la naissance, le mariage ou le décès d'une personne physique. Il s'agit d'un acte authentique dressé et signé par l'officier de l'état civil. Il est complété par des mentions marginales à la suite d'un nouvel événement (mariage, jugement de divorce, reconnaissance, décès, séparation de corps, acte de notoriété...)

La délivrance de ces actes est soumise à une stricte réglementation. Ainsi, la copie dite "intégrale" ou extrait d'acte "avec filiation" de naissance ou de mariage est délivrée uniquement à l'intéressé(e), aux ascendants et descendants directs, aux époux et

organismes qui y ont droit. Les actes de décès et les actes "sans filiation" sont transmissibles à toutes personnes.

La demande se fait à la mairie de Lorient si l'événement (naissance, mariage, décès) est survenu à Lorient ou à Keryado.

[Faites vos demandes sur Demat en cliquant ici](#) puis cliquez sur Actes d'état civil

Sur Internet, vous trouvez des prestataires privés qui vous proposent de faire les démarches à votre place, moyennant paiement. Ces sites ne sont ni mandatés ni liés d'aucune façon à la Ville de Lorient. Ne payez pas pour ce type de service.

Contact

- *Map* Mairie de Lorient
2 Boulevard Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* contact@lorient.bzh

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, [cliquez ici](#)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15
Le samedi de 9h à 12h, état civil uniquement

[Nous écrire](#)

[Lorient Mag : accès au kiosque](#)

[L'appli Lorient et moi : les liens de téléchargement](#)

Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

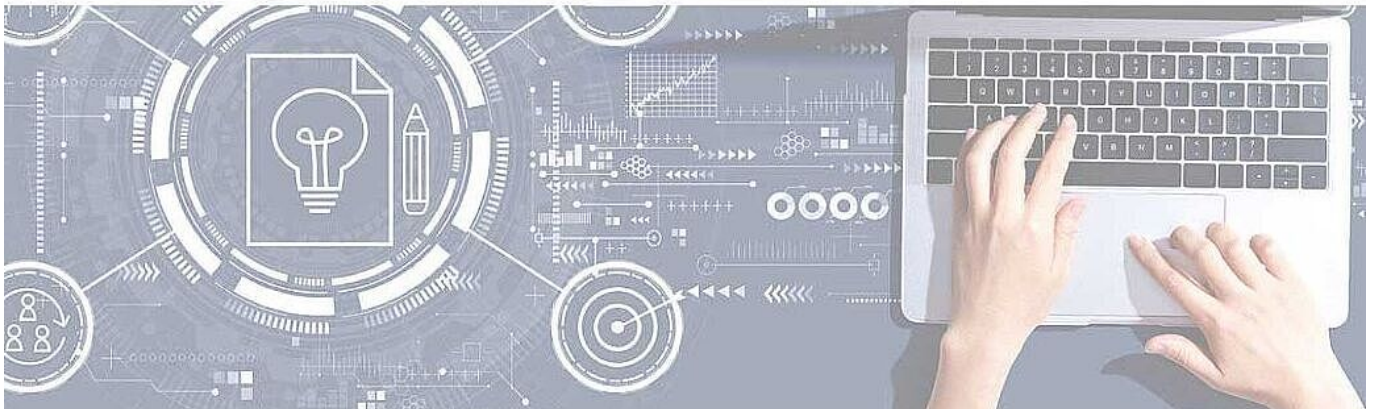
DSIL

- >> Infrastructure serveur performante et sécurisée
- >> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)



la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de
417 500 € dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.



COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



FINANCEMENT
DANS LE CADRE
DE LA RÉPONSE
DE L'UNION
À LA PANDÉMIE
DE COVID-19



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

*Avec le Fonds européen
de développement régional*

COFINANCÉ PAR _____

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



***L'Europe s'engage
en Bretagne*** / *Avec le Fonds européen
de développement régional*

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
 - [Support](#)
 - [Accessibilité](#)
 - [Plan du site](#)
 - [Données personnelles](#)
 - [Mentions légales](#)
 - [Formulaire de contact](#)
-
- [Imprimer](#)
 - [PDF](#)
 - [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)